REBORN EXOTIK FROG

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation	REBORN EXOTIK FROG
Nom chimique	
Type de produit	Mélange
UFI :	RAN1-70Y0-500C-R75E

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes	- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes électroniques
Usages déconseillés	- Ce produit est déconseillé aux femmes enceintes. - Interdit aux mineurs

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CDS LAB
17 Rue Paul Valéry
47200 MARMANDE France
Téléphone : 0980596784
Site web www.cdslabpro.fr
CDSLAB : 0980596784 contact@cdslapro.fr

Distributeur
EE JEFE JUICE 22 rue Condorcet 33210 Langon

Fabricant
CDSLAB 17 RUE PAUL VALERY 47200 MARMANDE FRANCE

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Not Classified	Non classé

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement	:	Aucun
Pictogrammes	:	Aucun
Mentions de danger	:	Aucun
Conseils de prudence		

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

REBORN EXOTIK FROG

P501	Éliminer le contenu/le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée conformément à la réglementation locale.

Phrases EUH : Aucun

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.	- Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbateur endocrinien en concentration ≥ 0,1%. - Ne contient pas de substances PBT et/ou vPvB ≥ 0,1 % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

- Ne contient pas de substance devant être divulguée au sens du règlement 1272/2008.

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentrations spécifiques
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d´identification UE : N°CE : 200-289-5	60		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

Après contact avec la peau	- Aucune information disponible.
Après contact avec les yeux	- Rincer immédiatement et soigneusement avec un bain oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	- En cas de doute ou de symptômes, consulter un médecin.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - Après contact avec la peau	- Pas de données disponibles.
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	- Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	- ABC-poudre - Brouillard d'eau - Dioxyde de carbone (CO2)

REBORN EXOTIK FROG

Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau puissant

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	- Pas de données disponibles.
Produits de décomposition dangereux	- Pas de données disponibles.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie en fonction de l'environnement.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuelle. - Assurer une ventilation adéquate.
Pour les secouristes	- Assurer une ventilation adéquate. - Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Aucune information disponible.
Méthodes et matériel de nettoyage	- Absorber avec un matériau liant les liquides (par ex. sable, terre de diatomées, liants acides ou universels). - Ventiler la zone affectée.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Élimination : voir section 13
- Équipement de protection individuelle : voir section 8
- Manipulation sûre : voir section 7

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation	- Aucune information disponible.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	- Aucune information disponible.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Respecter la fiche technique.

REBORN EXOTIK FROG

RUBRIQUE 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)	
VME mg/m³ (FR)	10 mg/m³

- Pas de données disponibles.

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : - Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle : - Blouse de laboratoire.

- Lunettes.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : - Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État : Liquide — Aspect :

Couleur : — Odeur :

Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	7
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point éclair	> 100 °C
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d’explosivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Solubilité (Eau)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d’auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
Indice de réfraction	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides	Aucune donnée disponible
Tension de surface	Aucune donnée disponible
Concentration de saturation	Aucune donnée disponible

- Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Pas de réaction dangereuse en cas de manipulation et de stockage conformes aux dispositions.

10.4 - Conditions à éviter

- Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

10.5 - Matières incompatibles

- Pas de données disponibles.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation gaz (rat)	Aucune donnée disponible

	CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
	CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

	- Pas de données disponibles.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé
	- Pas de données disponibles.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	- Non classé
	- Pas de données disponibles.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Non classé
	- Pas de données disponibles.
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé
	- Pas de données disponibles.
Cancérogénicité	- Non classé
	- Pas de données disponibles.
Toxicité pour la reproduction	- Non classé
	- Pas de données disponibles.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé
	- Pas de données disponibles.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	- Non classé
	- Pas de données disponibles.
Danger par aspiration	- Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible

NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

- Pas de données disponibles.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Pas de données disponibles.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Pas de données disponibles.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Pas de données disponibles.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbateur endocrinien en concentration ≥ 0,1%.
- Ne contient pas de substances PBT et/ou vPvB ≥ 0,1 % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Aucune information disponible.

12.7 - Autres effets néfastes

- Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- Aucune information disponible.
Evacuation des eaux	- Aucune information disponible.
Précautions particulières à prendre	- Aucune information disponible.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates	Aucun
Substances Annex XIV	Aucun
Substances Annex XVII	Aucun
Teneur en COV	Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	18/09/2025		

Abréviations et acronymes

- ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- ATE : Estimation de la toxicité aiguë.
- LC50 : Concentration létale pour 50 % des animaux testés.
- LOEC : Lowest Observed Effect Concentration (concentration minimale avec effet observé).
- LD50 : Dose létale pour 50% des animaux testés.
- LOEL : Lowest Observed Adverse Effect Level (niveau le plus bas d'effets indésirables observés).
- DNEL : niveau dérivé sans effet.
- CE50 : Concentration efficace de la substance qui provoque des effets néfastes chez 50 % des animaux d'expérience.
- IATA : Association internationale du transport aérien.
- IMDG : International Maritime Dangerous Goods (marchandises maritimes dangereuses).

REBORN EXOTIK FROG

- N° CE : Numéro de la Communauté Européenne
- CSEO : Concentration sans effet observé.
- NOEL : No observable effect level (niveau sans effet observable).
- Numéro CAS : Numéro du Chemical Abstracts Service.
- OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
- PBT : persistant, bioaccumulable et toxique.
- PNEC : concentration prédite sans effet.
- RID : Transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
- STEL : Limite d'exposition à court terme
- MPT : Moyenne pondérée dans le temps
- VLEP : Limite d'exposition professionnelle.
- vPvB : très persistant et très bioaccumulable.

Textes des phrases réglementaires

Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Not Classified	Non classé

*** *** ***